

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**du 07 décembre 2021**

Début de séance à 20 h 00

**Présents :** Nadine MONGE, Thierry BIZOUARD, Stéphane ARCHINARD, Christian LAMBERT, André POULET, Marie ERRACHIDI, Joëlle BAUDOUIN

**Procurations :** Jean HOTTE à Christian LAMBERT et Danièle LEBAILLIF à Nadine MONGE

**Excusé :** Daniel PONCET

Secrétaire de séance : Nadine MONGE

**Port du masque obligatoire**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 octobre 2021

**DÉLIBÉRATIONS :**

- Raccordement au réseau de distribution d'énergie électrique - convention avec un privé,
- Ecole : subvention classe découverte,
- Provisions pour créances douteuses,
- Organisation du temps de travail,
- Indemnités pour fonctions itinérantes,
- Logement communal : validation changement porte d'entrée - demande subvention au SDED,

**INFORMATIONS :**

- Projet temple,
- Convention ruralité,
- Compte-rendu réunion aire de pique nique RD 93,
- Ecole : Don du club de basket
- Ecole : Subvention bibliothèque scolaire
- Divers

**Approbation du compte-rendu du 22 octobre 2021** : Suite aux remarques de C. FONTANA, des modifications ont été apportées au passage concernant le logement communal.

"Ce n'est que suite à la décision du Conseil Municipal, que Madame FONTANA, locataire de l'appartement a décidé d'investir dans un poêle à granulés, qui restera sa propriété."

VOTE : 9 VOIX POUR

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL :**

**1- RACCORDEMENT RÉSEAU ELECTRIQUE - CONVENTION PARTICIPATION DU BÉNÉFICIAIRE (D2021-32)**

Suite à une demande de permis de construire, nous avons reçu du SDED, une demande de participation communale estimée à 1 642,44 €, pour le raccordement au réseau électrique.

Comme par le passé, la commune demande au pétitionnaire de signer une convention qui l'engage à rembourser la part communale.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer cette convention avec le bénéficiaire de ce raccordement au réseau électrique.

VOTE : 8 VOIX POUR ET 1 VOIX ABSTENTION

**2- SUBVENTION CLASSE DÉCOUVERTE (D2021-33)**

Dans le cadre du projet de la classe découverte des enfants, nous avons au dernier conseil, délibéré sur le montant alloué à chaque enfant, soit 80 €. Dans la délibération, nous avons précisé le nombre d'enfants et le montant total versé. Mais devant la difficulté de connaître précisément aujourd'hui, combien d'enfants participeront à cette classe découverte, nous modifions cette délibération en y faisant figurer seulement le montant par enfant.

VOTE : 9 VOIX POUR

### **3-PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES**

**(D2021-34)**

Le trésorier demande que la mairie crée pour 2021 une ligne pour créances douteuses pour le budget de l'eau.

VOTE : 9 VOIX POUR

### **4- ORGANISATION TEMPS DE TRAVAIL**

**(D2021-35)**

Suite au passage des 35 heures, en 2000, une délibération aurait déjà dû être prise concernant l'organisation du temps de travail pour les employés communaux.

Les Préfectures ont pointé du doigt, les collectivités qui ne s'étaient pas mises aux normes, pour l'organisation du temps de travail.

Cette délibération est juste une régularisation.

VOTE : 9 VOIX POUR

### **5- INDEMNITÉS POUR FONCTIONS ITINÉRANTES**

**(D2021-36)**

Notre employé communal perçoit annuellement, la somme de 210 € pour les frais de son véhicule pendant son travail. Devant les augmentations de carburant, il serait souhaitable de la réévaluer.

Nous avons fait une réévaluation en calculant 10 kms par jour travaillés sur 47 semaines à 0,60 € du km, soit 282 €. Cette indemnité annuelle sera exceptionnellement versée cette année en décembre.

VOTE : 9 VOIX POUR

### **6- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DEMANDE SUBVENTION AU SDED POUR CHANGEMENT PORTE D'ENTRÉE DU LOGEMENT COMMUNAL**

**(D2021-37)**

Suite à l'audit énergétique du SDED, le Conseil Municipal a validé le changement de la porte d'entrée de l'appartement communal. L'entreprise DUPUY et CROS nous a fait parvenir un devis de 779,79 € HH. Madame le Maire demande l'autorisation de signer ce devis et de faire la demande de subvention au SDED.

VOTE : 9 VOIX POUR

### **INFORMATIONS :**

#### **Panneaux photovoltaïques :**

ACOPREV a contacté la commune et propose avec notre accord, d'étudier l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit du temple.

Le Conseil Municipal n'y est pas favorable.

#### **Convention ruralité :**

La convention "Vivre l'école du Socle dans le Diois" va être renouvelée pour 3 ans avec à sa tête un chargé de mission (poste qui n'existait plus pour des raisons de remplacement).

De nouvelles propositions ont été faites auprès de l'inspectrice de la circonscription de Crest.

Le poste de chargé de mission est validé pour trois ans, et il est demandé une stabilité dans les postes accordés aux enseignants. Arrêter le turn-over. Les problèmes de remplacement sont quelquefois compliqués dans les écoles de plusieurs classes.

L'obligation de l'enseignement à partir de trois ans n'a pas été anticipé et les difficultés que peuvent rencontrer les petites communes n'ont pas été étudiées.

Aucune solution de transport n'a été envisagée.

L'école de Barsac connaît des problèmes d'effectifs, résolus provisoirement par la fondation Ardouvin. La vallée de Quinté connaît une affluence d'enfants de petite et moyenne section. Pour Sainte-Croix, ils sont accueillis à Die ou Vercheny selon la volonté des parents. Pour le reste de la Vallée et notamment par l'école de Saint-Julien, malgré les accords passés avec la MAM du col de Marinac et l'instruction à domicile, la situation n'est pas pérenne. Une solution va être étudiée, pour alléger le fonctionnement de l'enseignant à l'école de Saint-Julien (possibilité d'envoyer les CM2 sur Die, plutôt que les petits en maternelle).

Valdrôme connaît les mêmes problèmes.

#### **Compte-rendu Aire de pique-nique RD93 :**

Il a été décidé d'appliquer l'arrêté municipal pris en août par la commune de Ponet Saint Auban, interdisant le camping sauvage. La gendarmerie se chargera de le faire respecter.  
Un bilan sera fait après la prochaine saison touristique.

Ecole :

Deux bonnes nouvelles pour l'école :

Le club de basket de Die s'est dissous et le bureau a fait un don de 300 € (en souvenir d'une aide financière que la commune avait accordée).

Un dossier nommé "petite bibliothèque" que la mairie a co-signé avec l'école a permis de recevoir la somme de 1 600 €.

Divers :

En raison de la crise sanitaire, l'apéro-dîatoire prévu le 17 décembre pour le 3ème âge est annulé.

Fin de séance à 21H00.